

#### DELIBERATION N°2022-23\_016 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 6 octobre 2022

#### 5. Budget de la formation 2023

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire: 40

Membres en exercice: 39

Quorum: 20

Membres présents : 16

Membres représentés : 11

Total: 27

Refus de vote : 0

Abstention(s): 0

Suffrages exprimés: 27

Pour : 27

Contre: 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable sur le budget de la formation 2023.

Besançon, le 7 octobre 2022

Pour la Présidente et par délégation,

Le directeur général des service

**Thierry Camus** 

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

Budget de la formation 2023 - diaporama présenté en séance

délibération transmise au Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté



# Budget Formation Exercice 2023 CFVU du 6 octobre 2022









#### Préambule

#### Le budget 2023 est préparé dans un contexte évolutif :

- ✓ Facteurs externes : situation économique, dialogue stratégique de gestion, réforme de la taxe d'apprentissage, plan de relance.
- ✓ Facteurs internes: soutien au SUP FC et à SEFOCAL, mise en œuvre des projets financés par la CVEC, soutien à campus sports.



## Le processus budgétaire du budget 2023



## UNIVERSITE E FRANCHE-COMTE

Pôle 1:
Pilotage,
Finances et
moyens

Pôle 2 : Formation et Vie étudiante Pôle 3 : Recherche et Valorisation

Pôle 4 :
Relations
humaines et
Sociales

Pôle 5:
Rayonnement
International, Art,
Culture et
Communication
Scientifique

Pôle 6:
Partenariat
Socioéconomique
et Innovation

- 5 Juillet 2022: débat orientation budgétaire au CA;
- Juillet 2022: envoi de la lettre de cadrage;
- <u>Septembre 2022</u>: élaboration des budgets par les niveaux 2 (UB) et vote des conseils de gestion;
- <u>Début octobre 2022</u>: saisie du budget 2023 d'octobre à minovembre puis derniers arbitrages;
- <u>Automne 2022</u>: dialogue de gestion composantes/collegiums;
   finalisation de la campagne d'emplois 2023
- Début décembre 2022 : envoi du projet de budget initial 2023
- 13 décembre 2022 : vote du budget initial 2023 ;
- Début janvier 2023 : exécution du budget.







#### La part formation du budget 2023



- ➤ Soutien aux services communs (identique à 2022):
- Service Commun de Documentation (SCD): 464 500 €
- Direction des relations internationales et de la francophonie (DRIF) : 110 500 €
- Service pilotage et contrôle de gestion : 9 000 €
- Service Orientation Stage Emploi (SOSE): 74 300 €

> Total soutien aux services communs : 658 300 €



#### La part formation du budget 2023



- Appui aux dispositifs spécifiques (identique à 2022) :
- o Bourses Victor Hugo: 50 000 €
- Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) : 5 400 €
- Participation UFC aux frais de déplacement des étudiants : 4 500 €
- Centre de certification : 8 700 €
- Tests de langues : 19 000 €



#### La part formation du budget 2023



- Appui aux dispositifs spécifiques (nouveauté 2023) :
- o Loi ORE dispositif Oui Si: 60 000 €
- Loi ORE Oui Si (fonctionnement) Voltaire : 27 000 €
- Complément financement doctorants ENS : 25 000 €
- Equipements pédagogiques numériques : 70 000 €
- o CMI: 30 000 €
- Licences diverses 45 900 €
- > Total appui aux dispositifs spécifiques : 345 500 €
- ➤ Total part formation €: 1 003 700 €
- ➤ Pour information : contrats étudiants : 356 250 €







#### La part vie étudiante du budget 2023



- > Soutien aux services communs (identique 2022) :
  - o Maison des étudiants (MDE) : 67 100 €
  - Service Universitaire de Médecine Préventive et de la Promotion de la santé (SUMPPS) : 55 000 €
  - Service Sciences Arts et Culture (SSAC) : 47 500 €
  - Culture Scientifique et Technique (CST) : 25 000 € (masse salariale)

> Total soutien aux services communs : 194 600 €



### La part vie étudiante du budget 2023

- > Appui aux dispositifs spécifiques :
- Crédits actions diverses CFVU : 10 000 € (identique à 2022)
- Projets vie étudiante : 20 000 € (nouveauté 2023)
- ➤ Total appui aux dispositifs spécifiques : 30 000 €
- ➤ Total part vie étudiante €: 224 600 €

#### Merci de votre attention



